

Plaintes contre les pillages de l'exode

13 août 1940

J'ai le regret de vous informer que la propriété qui m'appartient, sise rue D. à Domont, a subi de graves dommages. Toutes les portes extérieures ont été fracturées ou enfoncées, tant dans la clôture que de la maison ou du garage, une cloison entre deux pièces a été éventrée, ainsi qu'un panneau décoratif et une porte de penderie. Deux appareils sanitaires paraissent hors d'usage. Une tubulure d'un réservoir d'eau à air comprimé est arrachée. La plus grande partie du mobilier (notamment le couchage et la literie) a disparu, ainsi que presque tout le linge et les effets, vêtements, matériel de cuisine, service à vaisselle, de table, à thé, livres, objets de toilette, matériel et fournitures de bureau, armes blanches, etc...

Dans mon garage, de grands rayonnages et placards ont été démolis et sur dix bidons d'essence pleins, livrés à la date du 8 juin par M. Hatin, garagiste à Domont, je n'en ai retrouvé que trois, vides.

Le détail et le chiffrage des objets et effets volés ne pourront être établis que lorsque ma femme, actuellement encore en province avec mes quatre enfants et ma mère âgée, sera de retour. Le détail et le chiffrage vous seront remis aussitôt. (...)

Enfin, je vous signale que Madame A., ayant appris et constaté que des soldats allemands cantonnés dans la propriété B., avaient pris de la literie dans ma maison, a demandé et obtenu une attestation écrite reconnaissant qu'ils avaient en leur possession : 6 Betten, 2 Decken, 1 Heppdecken, 5 Laiüfer. Ce document établi en allemand est signé du sous-officier Paybula UFFZ F.P. 012. M'étant mis en rapport direct avec ce dernier, j'ai obtenu de lui que me soient rapportés : un lit, deux couvertures, un traversin et une descente de lit.(...)

Domont, le 23 juillet 1940

Nous, soussigné Brière Charles, garde-champêtre de la commune de Domont (Seine-et-Oise) déclare : le 19 juillet 1940, à quinze heures, de service, je me suis rendu au Fort de Domont, et constaté ce qui suit. Dans la première allée transversale, j'ai rencontré les individus dont les noms suivent, qui sortaient de différents locaux soit par les portes ou les fenêtres, mais à ce moment, ils n'étaient porteurs d'aucun objet, ceux-ci ayant pu être abandonnés par eux dès qu'ils m'ont aperçu. (Suivent les noms de cinq personnes de Saint-Denis, Domont, Montmorency et Andilly)

Société des Briques et Produits Céramiques de Domont

Le 19 août 1940

(...) Aujourd'hui je reçois la visite de Madame J. garde-barrière à Domont, qui m'affirme avoir vu A. B., pendant la période du 17 juin, venir prendre du charbon à notre briqueterie. Il fit plusieurs voyages. Aujourd'hui, le jeune C.B. est venu menacer Mme D. ainsi que son mari et sa fille. Il a étendu ses menaces à tous ceux qui ont porté plainte.

Domont, le 15 août 1940

(...) A mon retour, le 19 juillet 1940, je suis allée voir Mme A. pour lui demander mon bien. Elle m'a rendu : trois lapins sur trente et en a donné 2 à Mme B., une poule sur cinq, aucun canard sur dix. J'avais constitué pour l'hiver un petit stock de boulets de 17 sacs de 50 kg, soit 850 kg. A mon retour, Mme A. m'a rendu un sac de 50 kg qu'elle avait pris chez moi en me disant qu'elle n'avait pris que cela et que le restant de mon petit stock avait été partagé entre Mmes C., D. et E. En partant, j'avais laissé mes clefs sur mes portes et Mme E. est entrée chez moi. A la suite de sa visite j'ai constaté à mon retour la disparition de 2 litres d'huile d'arachide, un litre de vinaigre, une dizaine de litres vides qui m'avaient été consignés 1,25 par mon fournisseur, 1 kilo de saindoux contenu dans un pot en grès, 2 paires de pantoufles dont une neuve et une usagée. Tout mon outillage de jar-